



LES ANTIPHONAIRES DE ST-NICOLAS

Exposition dans le chœur de la cathédrale

- l'après-midi de Pâques (8 avril 2012), de 14h à 17h
- lundi de Pâques, de 10h à 18h



Les réalités actuelles de la connaissance des rites religieux nécessitent quelques explications sur les traditions un peu perdues du culte divin chrétien. Celui qui parle de liturgie catholique, évoque, dans la perception du peuple, des associations très variées autour de la messe : la prière, la lecture de la bible, l'homélie, le chant, la musique, l'encens, des couleurs, des symboles, des gestes, etc. On oublie souvent, peu ou prou, que le culte catholique repose sur un second pilier, qui

remonte à des traditions antérieures au christianisme : la prière des heures. Les musulmans agenouillés à certaines heures de la journée ou le son de la cloche à midi ne sont rien d'autre que l'expression de cette vieille tradition.

Au moyen âge, la prière des heures, durant la journée et la nuit, était surtout cultivée par les moines vivant en commun, mais aussi par les chanoines des cathédrales et par d'autres communautés du clergé séculier. A partir du 16^e siècle, la prière des heures dans l'Eglise catholique a été déplacée dans la sphère privée et rendue obligatoire à tout prêtre, sous le nom d'« officium divinum », office divin, un devoir rendu à Dieu. Le livre servant à cette prière s'appelait le « bréviaire ».

Au cours du 15^e siècle, dans un contexte d'émulation entre communautés chrétiennes, les communautés urbaines s'efforçaient d'égaliser les cathédrales et d'imiter la splendeur du culte qu'y célébraient les chanoines. Parmi les communautés urbaines de Suisse romande, au rang desquelles on trouvait Romont (avec une vingtaine de membres), seules celles de Berne (en 1484) et Fribourg (en 1512) obtinrent de la Papauté le privilège d'être érigées en collégiales.

Les chanoines de la cathédrale de Fribourg, qui fêtent cette année le 500^e anniversaire de la fondation du Chapitre de St-Nicolas, se réunissent chaque jour dans leurs stalles pour la prière du matin ou les vêpres. Ils maintiennent ainsi un petit reste de la tradition médiévale. Lors de la formation d'une confrérie du clergé de St-Nicolas et de la constitution officielle du Chapitre en 1512, il fallait se procurer les instruments nécessaires au culte divin, dont des livres liturgiques. Parmi la diversité des livres liturgiques au moyen âge figure le livre qui s'appelle « antiphonaire ».

Qu'est-ce un antiphonaire ?

L'office des heures canoniales était organisé autour de la prière à certaines heures de la journée et de la nuit. La durée de chaque unité (en principe toutes les 3 heures) se concentrait aux heures de la nuit, issues des veillées nocturnes de l'Antiquité (3 Nocturnes), et aux laudes matinales (Laudes, Morgenlob). Chaque office était composé de la manière suivante : 1. Récitation de psaumes encadrés par le chant d'antiennes (dont le mot Antiphonaire) ; 2. Lecture de textes (bible, commentaires théologiques, vies des saints) alternée par des répons, également chantés ; 3. Chant de l'hymne ; 4. Prière par le président de l'office.



L'antiphonaire comporte donc les parties chantées de l'office : les antiennes, les répons, parfois aussi les hymnes. Il est par excellence le livre de chant de l'office des heures. A partir du 11^e/ 12^e siècle, ces textes sont accompagnés d'une notation musicale sur 4 lignes, selon les mélodies du « Chant grégorien ».

Le moyen âge ne connaissait pas encore la standardisation de l'office romain « bétonné »

par le Concile de Trente. Si la structure de l'office restait partout la même, chaque diocèse avait son propre choix de textes, même si ces variantes ne sont reconnaissables que par une étude approfondie. Pour cette raison précisément, on parle par exemple d'un bréviaire lausannois, c.-à-d. d'un bréviaire selon le rite du diocèse de Lausanne.



En outre, la composition des textes de l'office varie chaque jour. A chaque dimanche, chaque fête de saint durant l'année liturgique, à chaque jour de la semaine, était attribuée une série de chants, de lectures et de prières bien définie. Par ailleurs, l'antiphonaire devant être lisible à distance par un groupe de chanteurs, on avait besoin d'une écriture à grand caractère. Par conséquent ce livre liturgique prenait des dimensions quasi monumentales. Pas question de réunir tout dans un seul volume. Ordinairement, l'antiphonaire était donc partagé en deux, voire quatre volumes, et ceci en deux exemplaires pour chaque côté du chœur.

L'Antiphonaire de l'église de St-Nicolas en 8 volumes correspond exactement à cette disposition. Il figure, en Suisse, parmi les meilleurs exemples de ce genre, à une époque où la production d'antiphonaires écrits à la main et illustrés par des décors peints et des miniatures était à son apogée.

Il est évident que l'église paroissiale de St-Nicolas et son clergé déjà nombreux s'étaient procuré les livres utiles à la liturgie de la messe, y compris des livres de chant. Toutefois, on ne trouve aucune trace matérielle d'antiphonaire destiné à l'église St-Nicolas avant le 16^e siècle. Vers 1500, se manifeste le besoin des fribourgeois de rivaliser avec Berne, sinon avec Lausanne, par le prestige d'une liturgie digne d'une cathédrale. Parallèlement aux





démarches répétées auprès du pape pour la promotion de l'église St-Nicolas en collégiale, le gouvernement de Fribourg met en œuvre la production du présent antiphonaire, commencée bien avant la fondation du Chapitre. Ce n'est nullement le clergé qui en assume les frais, mais l'autorité civile, à travers le fonds de la fabrique et la caisse de la ville.

La fabrication de cette œuvre monumentale de 1'600 feuillets de parchemin de format grand-folio est entamée au plus tard en 1509 et terminée vers 1517, sans toutefois comprendre les dernières touches de l'illustration de certains volumes. La « part du lion » de l'écriture a été confiée à un calligraphe qui est mentionné dans les sources sous le nom de « Meister Ruprecht der Schriber » et qui portait vraisemblablement le nom de « Fabri », sans que l'on puisse connaître son origine. La décoration artistique (lettrines filigranées, initiales peintes avec miniatures, bordures à motifs végétaux et figuratifs) a été assumée en grande partie par Jakob Frank, originaire de Zofingen et moine du couvent des Augustins à Fribourg. Les reliures ont été réalisées par l'atelier du couvent des Cordeliers au courant du 16^e siècle. Récemment, les 8 volumes ont été restaurés aux frais du Chapitre. Ces documents merveilleux et uniques, trésor inestimable du pays de Fribourg, sont conservés, avec les archives du Chapitre de St-Nicolas, aux Archives de l'Etat de Fribourg.

Texte: Joseph Leisibach

Maquette: D. Blanck, Archives de l'Etat

